

Glattbrugg, janvier 2023

Procédure de consultation de la nouvelle recommandation du VSA « Diagnostic hydraulique du système de gestion des eaux urbaines : vérification des équipements d'évacuation des eaux et gestion du ruissellement de surface »

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous remettre le projet soumis en consultation de la nouvelle recommandation « Diagnostic hydraulique du système de gestion des eaux urbaines ».

Les technologies ainsi que les conditions-cadres utilisées pour la planification de l'évacuation des eaux ont évolué au cours de ces dernières années. Il en résulte un besoin d'adaptation de la méthodologie utilisée pour vérifier et évaluer les performances hydrauliques des systèmes d'évacuation des eaux. L'accent est mis sur la mise en place d'une gestion intégrée des risques pour faire face aux épisodes de forte pluie dans les zones urbanisées. Cette vue d'ensemble comprend à la fois les équipements du système d'évacuation des eaux et la gestion du ruissellement de surface.

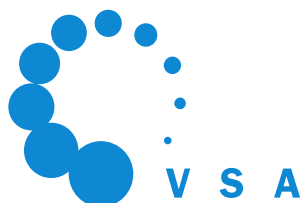
La recommandation de l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA) intègre les exigences de la norme européenne révisée EN 752 et, sur cette base, définit une méthodologie pour la vérification de systèmes d'évacuation des eaux en Suisse. Dans la présente recommandation, la gestion intégrée des risques, déjà appliquée en Suisse dans le domaine des dangers naturels, est mise en place pour l'évacuation des eaux urbaines. La recommandation vise aussi à introduire une méthodologie uniforme pour l'utilisation des données de pluie dans toute la Suisse. Par rapport au document VSA « Données de pluie pour l'assainissement urbain » de 1997, qui ne traite que de la mesure des données pluviométriques, une méthodologie d'évaluation et d'utilisation des données de pluie est décrite pour les simulations de débits dans les réseaux d'assainissement.

La recommandation aborde les méthodes de base servant à développer le concept d'évacuation des eaux dans le cadre du plan général d'évacuation des eaux (PGEE). La gestion du ruissellement de surface s'applique à des projets spécifiques menacés par ce risque. La recommandation s'adresse aux autorités compétentes en matière d'autorisation et d'exécution, aux propriétaires et aux exploitants des réseaux d'assainissement et d'installations de transport, ainsi qu'aux bureaux d'ingénieurs.

La nouvelle recommandation VSA est présentée dans un document principal, publié sous forme de brochure imprimée et de document numérique. Il est possible que, dans le futur, une version soit développée sur le Web (par exemple, similaire au Wiki du guide des données PGEE).

En complément du document principal, trois sous-documents complètent la recommandation:

- Un recueil d'études de cas donnant des exemples de la façon dont la nouvelle méthodologie doit être appliquée (uniquement en allemand pour l'instant – soumis à la présente consultation);



- Un document d'accompagnement expliquant les méthodes à utiliser au niveau technique, en mettant en évidence les différences par rapport à la pratique actuelle ainsi que la délimitation et l'interdépendance avec les autres directives et normes existantes (en cours d'élaboration, ce document sera complété sur la base des feedbacks issus de la consultation – non soumis à la présente consultation) ;
- Un document spécifique sur la prise en charge des missions concernant le ruissellement de surface décrivant les responsabilités liées à la mise en œuvre d'actions visant à réduire le risque de ruissellement de surface ainsi que leur financement (en cours d'élaboration – non soumis à la présente consultation).

Le document principal synthétise les documents annexes. Il devrait ainsi être possible d'utiliser ce dernier sans les sous-documents.

La publication de la recommandation est prévue pour l'été 2023. Une présentation détaillée du contenu et de la méthodologie est prévue lors des cours de perfectionnement (« Emmetten-Kurse ») de l'été/automne 2023. Le cahier des charges explicatif du PGEE est en remaniement. Le contenu et la méthodologie de la nouvelle recommandation VSA y seront intégrés. La publication du nouveau cahier des charges explicatif du PGEE est également prévue pour 2023 (après consultation). La nouvelle méthodologie devrait être intégrée dans la pratique d'ici 2024 au plus tard. Ce processus sera soutenu, par exemple par un forum sur le site Internet du VSA, ouvert en même temps que la publication mais aussi par d'autres moyens qui restent encore à définir. Les expériences de mise en œuvre seront intégrées en continu dans la recommandation et les besoins d'adaptation seront pris en compte. A terme, il est possible que la recommandation, révisée sur la base des retours d'expérience, soit publiée sous forme de directive.

La mise en forme du projet soumis en consultation n'est pas encore achevée. Elle sera finalisée après le retour de la consultation et les figures seront revues par un graphiste.

Veuillez soumettre vos remarques, commentaires et suggestions au Secrétariat du VSA avant le 31 mars 2023 en utilisant le formulaire de mise en consultation : evelyn.maechler@vsa.ch

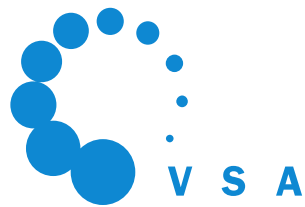
Les documents de consultation sont disponibles sur le site Web du VSA à l'adresse suivante : <https://vsa.ch/fr/startseite-fr/#Consultation>

Pour toute question sur le contenu des projets, merci de vous adresser directement à la cheffe de projet de l'équipe des mandataires : e-mail : rahel.buss@hunziker-betatech.ch

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre précieuse collaboration.

Meilleures salutations

Reto Battaglia
Chef de Projet VSA



Destinataires :

- Services cantonaux des eaux et offices de travaux hydrauliques
- OFEV, section Protection des eaux et division Prévention des dangers
- Succursales VSA Tessin et Romandie
- Tous les CC VSA
- ASIC
- OFROU
- OFT
- VSS
- SIA
- Armasuisse
- Eawag
- EPF et hautes écoles spécialisées avec formations d'ingénieurs civils et en sciences de l'environnement
- Association des établissements cantonaux d'assurance incendie
- Groupe d'accompagnement du projet